

Conditions générales de vente

1 - OBJET

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres de services ou produits proposés par le Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (GUOT) et faisant l'objet d'une souscription par un usager/client, au Système Electronique GUOT (SEG) ou dans tout autre plateforme électronique lui appartenant.

Le GUOT se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente sans préavis. Les CGV applicables sont celles disponibles et consultables sur le site www.guot.cg

Définitions

Les termes et expressions ci-après, au singulier comme au pluriel, auront le sens suivant : « usager/client » signifie toute personne ou organisation à qui les produits et services du GUOT sont offerts à la vente, vendus ou facturés en application des présentes CGV.

« Droit de Propriété Intellectuelle » signifie tout droit portant sur des brevets, marques, dessins et modèles, droits d'auteur, dénominations sociales, savoir-faire et plus généralement tout autre droit de propriété intellectuelle appartenant ou concédés en licence au GUOT, enregistrés sur les produits.

«Produit» signifie tout bien de quelque nature qu'il soit et tous les documents qui y sont associés, soumis, fournis ou vendus à l'usager par le GUOT.

«Service» signifie toutes prestations de quelque nature que ce soit et tous les documents qui y sont associés, soumis, fournis ou vendus à l'usager par le GUOT.

2 - INFORMATIONS SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Les prix, descriptions et tout autre renseignement en lien avec les Produits et Services portés sur la grille tarifaire ou tout autre support commercial ne sont donnés qu'à titre indicatif. Le GUOT se réserve le droit de les modifier à tout moment et d'apporter toutes modifications de disposition, de forme, de dimensions ou de matière à ses produits, dont les illustrations et les descriptions figurent sur ses catalogues, prospectus et tarifs à titre d'illustrations.

3 - CONDITIONS DE VENTE

Tout achat de produits ou services offerts par le GUOT, entraîne l'adhésion entière et sans réserve des présentes conditions générales de vente. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle écrite de notre part, prévaloir contre nos conditions générales de vente. Toute condition contraire posée par le client sera donc inopposable à défaut d'acceptation expresse et écrite de notre part. Le fait que nous ne nous prévalions pas, à quelque moment que ce soit, de l'une des présentes conditions générales de vente ne peut être interprétée comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement desdites conditions.

4 - MODALITES D'INSCRIPTION ET FORMATION A LA CARTE

L'inscription à la plateforme du Système Electronique GUOT se fait selon les modalités suivantes :

- x Pour les personnes physiques, se munir de :
 - o Une copie de la CNI,

Passeport ou Permis de conduire ;

- o Une copie du NIU.

- x Pour les personnes morales (Importateur / exportateur), se munir de :

- o L'autorisation d'exercice des activités commerciales ;

- o Une copie du NIU, RCCM, Patente

- x Pour les Transitaires, se munir de :

- o Une copie NIU, RCCM, Patente ;

- o Agrément de transitaire.

- x Pour les Ambassades, Organisations internationales et Associations, se munir de :

- o Une copie du NIU ;

- o Une copie du statut

- x Pour les consignataires, se munir de :

- o L'agrément du ministère de transport ;

- o Une copie du NIU, RCCM et Patente ;

- o L'autorisation d'exercice des activités commerciales ;

5 - TARIF, REGLEMENT ET MODALITES DE PAIEMENT

Sauf conditions particulières, les factures éditées par le GUOT le sont en TTC ou HT et en XAF. Le GUOT se réserve le droit de modifier le prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant dans la grille tarifaire le jour de la souscription sera le seul applicable à l'Usager/ client.

Le règlement devra être effectué :

- En espèce au comptoir de la caisse fixée dans les sites du GUOT ;
- par chèque à l'ordre du GUOT ;
- par un moyen de paiement électronique que le GUOT mettra à la disposition de l'Usager/Client ;

En cas de retard de paiement, au-delà de sept (7) jours à compter de la date de réception de la facture, le GUOT se réserve le droit de suspendre toutes transactions de l'usager en cours dans le système électronique GUOT (SEG).

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit l'application de pénalités d'un montant égal à dix mille (10.000) FCFA. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande du service recouvrement.

6. ANNULATION ET MODIFICATION

Formulées par écrit, les conditions d'annulation et de modification sont les mêmes et se présentent comme suit :

- toute demande d'annulation ou de modification d'un service ou produit, formulée par un Usager/Client à la suite d'un dysfonctionnement dont la cause est imputable au GUOT ou survenu par un cas de force majeure, n'emporte aucune facturation ;

- toute demande d'annulation ou de modification d'un service, formulée par un Usager/Client à la suite d'un dysfonctionnement dont la cause n'est pas imputable au GUOT emporte une facturation à 100%.

7. RESPONSABILITE ET INDEMNITE

Le GUOT s'oblige à maintenir pendant 24h/24 et 7j/7, le fonctionnement du SEG et de toute autre plateforme lui appartenant.

En aucun cas la responsabilité du GUOT ne pourrait être engagée au titre des dommages tels que la perte de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et la réputation.

Par ailleurs, le GUOT ne saurait être tenu pour responsable des difficultés de connexion en cas de rupture de l'accès internet ou de rupture de la connexion notamment due :

- à des cas de force majeure ;
- à des problèmes liés à la mauvaise installation du kit de connexion à la plateforme SEG par l'usager/client.

8. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi n° 29-2019 du 10 octobre 2019 portant protection des données à caractère personnel, le GUOT en sa qualité de responsable de traitement s'engage à traiter avec la plus grande attention les données à caractère personnel des Usagers/Clients. Le GUOT respecte tout un ensemble de devoirs et octroie à ses Usagers/Clients tout un ensemble de droits relatifs à la protection de leurs données à caractère personnel.

9. LITIGES ET MEDIATION

Les présentes CGV sont soumises aux lois et règlements en vigueur en République du Congo.

En cas de différend relatif à la souscription à un service ou à un produit, l'Usager/Client s'engage à s'adresser en premier lieu au service commercial du GUOT.

En cas de litige, les parties feront leurs meilleurs efforts pour parvenir à un accord amiable.

A défaut d'un accord amiable, les parties attribuent la compétence aux Tribunaux du lieu du litige.